



L'AUTORITÉ NATIONALE DES JEUX

Un régulateur au service
d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé

Le secteur des jeux d'argent en France

L'ANJ, une autorité indépendante au périmètre de régulation étendu à l'ensemble du secteur des jeux d'argent :



78% du secteur est
régulé par l'ANJ

L'ordonnance du 2 octobre 2019 a réformé le cadre légal des jeux d'argent et de hasard en France et a institué l'ANJ qui s'est mise en place en juin 2020. Cette nouvelle autorité de régulation est née de la nécessité de mettre en place une régulation des jeux d'argent et de hasard unifiée et cohérente, dotée de pouvoirs renforcés afin d'assurer une meilleure protection des joueurs.

Tous les acteurs, en monopole ou en concurrence sur le marché français, tous les types de jeux autorisés (loteries, paris hippiques, paris sportifs, poker) se trouvent ainsi régulés par une même autorité qui est désormais en charge d'un domaine de régulation très étendu (plus de 48 milliards d'euros de mises) et diversifié.

CHIFFRES CLÉS

du marché des jeux d'argent et de hasard en France en 2021

Près d'**1** Français sur **2**
est joueur

Un marché de
49
milliards d'euros de mises
(hors machines à sous dans les casinos)

15
opérateurs agréés de
paris sportifs, hippiques
ou poker en ligne

Un produit brut des jeux de

10,7
milliards dont 2,1 en ligne

2 opérateurs titulaires de
droits exclusifs :
la Française des Jeux
et le PMU

202
casinos

7 clubs
de jeux à Paris

235
hippodromes

L'ANJ en bref

L'ANJ est une autorité administrative indépendante. L'ANJ régule les jeux et paris autorisés en ligne, en points de vente et dans les hippodromes ; elle contrôle la politique de jeu responsable des casinos. Elle s'assure que les opérateurs autorisés à exercer sur le marché français respectent leurs obligations. L'ANJ protège les joueurs et leur propose des services. Elle veille à ce que l'offre de jeu légale proposée soit intègre et récréative.

L'ANJ combat les sites illégaux, le blanchiment de capitaux et participe, dans la mesure de ses compétences, à la lutte contre les manipulations sportives.

L'ANJ travaille en étroite coopération avec ses homologues européens et internationaux.

L'ANJ compte 61 collaborateurs et dispose d'un budget d'un montant de 8 millions d'euros.



Statut et organisation

Isabelle Falque-Pierrotin, Conseiller d'État, est Présidente de l'ANJ depuis juin 2020. Le collège de l'ANJ se compose de 9 membres nommés pour 6 ans. Le collège s'appuie sur trois commissions consultatives permanentes, respectivement compétentes pour :

- 1 La prévention du jeu excessif ou pathologique
- 2 Le contrôle des opérations de jeux
- 3 La lutte contre le blanchiment des capitaux

La commission des sanctions

Composée de six membres issus du Conseil d'État, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, pour une durée de six ans renouvelable une fois, la commission des sanctions est saisie par le collège dans le cadre d'une procédure de sanctions à l'encontre d'un opérateur « ayant manqué ou manquant aux obligations législatives et réglementaires applicables à son activité ».

Elle peut prononcer des sanctions incluant l'avertissement, la suspension d'exploitation de jeux ou de l'agrément ou encore des sanctions pécuniaires jusqu'à 5 % du chiffre d'affaires.

La commission des sanctions est présidée par Frédéric Dieu.

Le médiateur

Il propose des solutions aux différends nés dans le cadre d'une opération de jeu entre un joueur et un opérateur de jeux ou de paris en ligne titulaire d'un agrément ANJ ou un opérateur titulaire de droits exclusifs en points de vente. Le médiateur est nommé par le président de l'Autorité après avis du collège pour une durée de trois ans renouvelable ; il ne peut pas être révoqué pendant la durée de son mandat sauf pour motif légitime (L. 613-1 et suivants du code de la consommation).

Le médiateur dispose d'un site dédié. Depuis le début de son activité, le médiateur a reçu 1734 demandes. Le médiateur présente au collège de l'ANJ un rapport annuel sur le bilan de son action. Ce rapport est publié sur le site de l'ANJ.

Le médiateur des jeux d'argent est Denys Millet.

Les services

Les services de l'ANJ se composent de 61 agents principalement contractuels.

Répartition

 **52%**
d'hommes

 **48%**
de femmes

Âge moyen

 **39** ans

Ancienneté

 **4** ans
et 9 mois

Missions

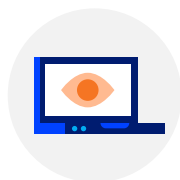
Les missions de l'ANJ s'articulent autour de quatre objectifs :



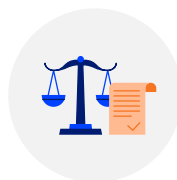
Prévenir le jeu excessif et assurer la protection des mineurs



Assurer l'intégrité des opérations de jeu



Prévenir les activités frauduleuses



Veiller à l'équilibre entre les différentes filières de jeu

Au-delà de ces quatre objectifs définis par la loi, l'ANJ a souhaité inscrire son action dans une perspective stratégique à moyen terme, afin de préciser sa vision de la régulation et la manière dont elle compte apporter de la valeur aux joueurs et aux acteurs économiques. L'élaboration du plan stratégique a été lancée dès juillet 2020 et s'est appuyée sur un processus collaboratif associant tous les agents de l'ANJ ainsi que les membres du collège. Le plan stratégique a été adopté au collège du 3 décembre 2020. Son objectif est de fixer une trajectoire pour l'action de l'ANJ ainsi que les moyens pour l'atteindre.

« L'inspiration centrale de ce plan stratégique est de maintenir le jeu d'argent dans une perspective durable de jeu récréatif. »

Les pouvoirs

L'ANJ dispose de pouvoirs importants pour exercer ses missions, comme par exemple la capacité d'exiger le retrait d'une communication commerciale comportant une incitation excessive au jeu ou celle de mener des contrôles sur place. Concernant les opérateurs sous droits exclusifs, elle autorise leur offre de jeux et approuve annuellement leur programme de jeux. Tous les opérateurs de jeux doivent soumettre à l'ANJ leur stratégie promotionnelle ainsi que leur plan d'action en matière de lutte contre la fraude et le blanchiment d'une part, de prévention du jeu excessif et de protection des mineurs d'autre part. Enfin, l'ANJ dispose depuis mars 2022 d'un pouvoir de blocage administratif des sites proposant une offre illégale de jeux d'argent et des sites qui en font la publicité.

Publicité et jeux d'argent : l'ANJ présente ses lignes directrices et recommandations

Pendant l'Euro de football de 2021, une pression publicitaire inédite de la part des opérateurs de paris sportifs a été observée. Or, en France, le jeu d'argent n'est pas considéré comme un service ordinaire car il emporte des risques importants de dérive (surendettement) ou de santé publique (addiction et isolement) pour le joueur et son entourage. C'est pourquoi il n'est autorisé qu'à titre dérogatoire.

Selon la dernière étude réalisée en 2019 par l'OFDT (Observatoire français des drogues et des tendances addictives), on compte 1 million de joueurs à risque modéré et 370 000 joueurs excessifs. Rapporté à la population globale, le jeu problématique représente 2,9% parmi les Français adultes et 12,1 % chez les jeunes âgés de 15 à 17 ans, alors même que la vente de jeu d'argent est interdite aux mineurs (Etude Sedap 2021).

Sur la base d'une large consultation publique portant sur les pratiques des opérateurs de jeux d'argent en matière de publicité et afin de « désintensifier » la pression publicitaire et renforcer la protection des mineurs et des publics à risque, l'ANJ a élaboré deux nouveaux outils.

Des lignes directrices, qui fixent la doctrine du régulateur sur l'interprétation du décret du 4 novembre 2020 encadrant le contenu des communications commerciales. Ici, l'ANJ réaffirme la vocation première de la publicité des jeux d'argent, à savoir la faculté offerte aux opérateurs de faire connaître leur offre au public, la distinguant ainsi de celle (interdite) des opérateurs illégaux.

Des recommandations, non prescriptives, correspondant à des bonnes pratiques que les opérateurs sont incités à mettre en œuvre afin d'améliorer leurs standards de protection du public. Elles ont pour objectif de limiter la pression des messages publicitaires sur chaque levier média, de favoriser les pratiques responsables des influenceurs et ambassadeurs, renforcer la protection des mineurs et des joueurs excessifs et, enfin, d'améliorer les messages de prévention.



Interdiction volontaire de jeux : le service en ligne qui simplifie le parcours d'inscription et réduit les délais



40 000 personnes inscrites dans le fichier
8 000 demandes d'inscription reçues en 2021
5 414 inscriptions effectives
10 jours en moyenne de délai pour l'inscription définitive

L'ANJ propose un service rénové et facilement accessible, permettant de simplifier le parcours d'inscription au fichier et de réduire les délais nécessaires pour valider cette démarche. Les joueurs n'ont plus à se déplacer dans un commissariat de police et leur inscription peut désormais se faire entièrement en ligne.

Cette inscription a pour conséquence d'interdire l'accès :

- aux casinos ou clubs de jeux ;
- aux sites de paris sportifs, paris hippiques et poker en ligne agréés par l'ANJ ;
- aux jeux de la Française des jeux ou du PMU réalisés en ligne ou en points de vente avec un compte joueur.

Elle est valable pour une durée de trois ans minimum. Passé ce délai, la personne concernée peut demander la levée de l'interdiction à tout moment.

Pour plus d'informations : interdictiondejeux.anj.fr



Pour que jouer **reste un plaisir** :

- Ne pas laisser les émotions prendre le dessus
- Faire des pauses et maîtriser son temps de jeu
- Arrêter de jouer lorsque l'on ne ressent plus de plaisir
- Ne pas faire du jeu d'argent son unique loisir
- Ne pas jouer pour se refaire

Retrouvez-nous sur

www.anj.fr

et sur les réseaux sociaux

🐦 @ANJ_FR

in @ANJ (Autorité Nationale des Jeux)

📷 @anj.regulateur

📘 @anj.regulateur